



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarantième session

Centre international de conférences, Genève (Suisse)

17-22 juillet 2017

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES RELEVANT DU CODEX¹

(Document établi par le secrétariat du Codex)

1. INTRODUCTION

1. En 2016, le secrétariat a fait rapport sur les dépenses de l'exercice biennal 2014–2015, et présenté le plan de travail et budget pour l'exercice biennal 2016–2017 ainsi qu'une proposition de budget pour l'exercice biennal 2018–2019².

2. Le présent document contient, dans sa première partie, un rapport sur les dépenses de l'année civile 2016 et un point particulier consacré aux comités régionaux de coordination FAO/OMS. La deuxième partie fait état des prévisions de dépenses pour 2017 calculées en fonction du plan de travail présenté en 2016. La troisième et dernière partie présente les perspectives pour l'exercice biennal 2018–2019.

3. Le présent rapport est centré sur le budget ordinaire de la Commission du Codex Alimentarius (chargée de mettre en œuvre le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires). Cependant, le système du Codex s'appuie en outre sur les ressources suivantes:

- i) la fourniture d'avis scientifiques par les organes d'experts de la FAO et de l'OMS³;
- ii) les projets et activités de renforcement des capacités liés au Codex et menés par la FAO et l'OMS aux niveaux national et régional;
- iii) le Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire);
- iv) les Membres détachant du personnel auprès du secrétariat du Codex, et finançant les fonctions de Président ou de Vice-Présidents de la Commission du Codex Alimentarius;
- v) les Membres accueillant les comités, les équipes spéciales et les groupes de travail du Codex (fournissant des lieux de réunion, des services d'interprétation ou de traduction, assurant la présidence et un secrétariat au niveau local);
- vi) les contributions de la FAO et de l'OMS aux activités du Codex et à leur gestion, notamment orientations techniques et services juridiques et de communication.

4. En 2018, le secrétariat fera rapport sur les dépenses de l'exercice biennal 2016–2017, présentera le plan de travail et budget pour l'exercice biennal 2018–2019 ainsi qu'une proposition de budget pour l'exercice biennal 2020–2021.

¹ Le présent document est aussi inscrit à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius sous la cote CX/EXEC 17/73/9.

² Voir CX/CAC 16/39/14 et CX/CAC 16/39/14 Add. 1.

³ Le rapport financier FAO/OMS sur le soutien scientifique au Codex figure dans le document CX/CAC 17/40/15.

2. RAPPORT SUR LES DÉPENSES (2016)

2.1 Dépenses du programme 2016

5. Au total, 46 pour cent du budget de l'exercice biennal 2016-2017 a été dépensé en 2016. Le tableau 1 présente une ventilation détaillée du budget ajusté pour l'exercice biennal 2016–2017 et des dépenses du secrétariat engagées au titre du programme ordinaire en 2016, par type de dépenses.

Tableau 1: Budget et dépenses au titre du programme ordinaire 2016, par type de dépense (en milliers d'USD)

Type de dépenses	Budget 2016–2017	Dépenses 2016	Budget 2017
1) DÉPENSES DE PERSONNEL	4 238	2 172 (51%)	2 066
2) IMPRÉVUS	307	- (0%)	307
3) AUTRES RESSOURCES HUMAINES ⁴	994	432 (43%)	562
4) SERVICES COMMUNS INTERNES ⁵	1 670	890 (53%)	780
5) AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ⁶	790	131 (17%)	659
6) VOYAGES	790	387 (51%)	403
TOTAL	8 789	4 012 (46%)	4 777

6. Dans les catégories 1) *Dépenses de personnel*, 4) *Services communs internes* et 6) *Voyages*, la différence entre le budget prévu et les dépenses pour l'année 2016 est négligeable.

7. Les crédits ont été sous-utilisés dans la catégorie 5) *Autres dépenses de fonctionnement* du fait du nombre inférieur de jours de réunions en 2016 par rapport à l'exercice biennal précédent et, dans une moindre mesure, dans la catégorie 3) *Autres ressources humaines*, où les coûts des services des consultants relatifs au nouveau Système de mise en ligne des observations ne seront imputés qu'au début de l'année 2017.

8. Aucun événement imprévu ou non planifié ne s'étant produit en 2016, la réserve de 307 000 USD constituée à la catégorie 2) *Imprévus* n'a pas été utilisée.

2.2 Comités de coordination FAO/OMS

9. Conformément au plan de travail et budget du Codex pour 2016–2017⁷, 15 réunions de comités (soit, 77 jours de réunions) ont été tenues en 2016. De plus, une session de la Commission et deux sessions du Comité exécutif (soit 12 jours de réunions) ont été tenues. Les sessions de quatre comités régionaux de coordination du Codex comptent pour 26 pour cent du nombre total de jours de réunions des comités en 2016.

10. Le coût moyen des comités régionaux de coordination du Codex supporté par le programme en 2016 s'est élevé à 60 000 USD par région. Comme le montre la **figure 1**, les services d'interprétation constituent les postes de dépenses les plus élevés, à l'exception du CCNASWP, qui se tient en anglais uniquement.

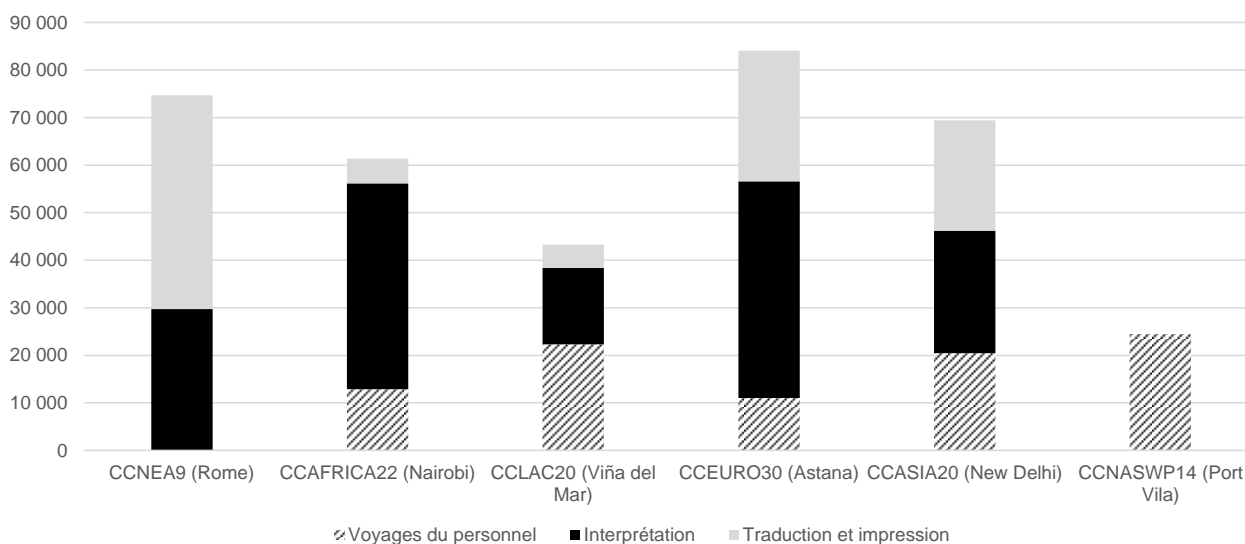
⁴ Comprend les consultants, les stagiaires, les contrats avec des prestataires de services extérieurs, et les heures supplémentaires des fonctionnaires des services généraux.

⁵ Comprend les services de traduction, d'interprétation et d'impression assurés par le Siège de la FAO.

⁶ Comprend le matériel informatique, le mobilier, les fournitures de bureau, les frais de location de locaux extérieurs, les frais généraux et les dépenses de fonctionnement.

⁷ Voir l'annexe I du document CX/CAC 16/39/14.

Figure 1: Dépenses du programme des comités régionaux de coordination, par type de dépenses (en USD)



11. Les comités régionaux ont des besoins différents au regard des services d'interprétation et de traduction. Pour ce qui concerne le récent cycle de réunions des comités régionaux de coordination, outre l'anglais, les langues suivantes ont été utilisées:

- Quatorzième session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASW): aucune
- Vingtième session du Comité régional de coordination pour l'Asie (CCASIA): chinois
- Trentième session du Comité régional de coordination pour l'Europe (CCEURO): espagnol, français et russe
- Vingtième session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC): espagnol
- Vingt-deuxième session du Comité régional de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA): français et portugais (interprétation uniquement)
- Neuvième session du Comité régional de coordination pour le Proche-Orient (CCNEA): Arabe et français

12. Dans le cas du CCEURO, les dépenses des services de traduction et d'interprétation vers le russe ont été couvertes par le pays hôte du comité (les Pays-Bas).

13. Plusieurs comités régionaux de coordination ont adopté des approches pratiques visant à réduire ou au contraire à accroître les dépenses d'interprétation et/ou de traduction afin de trouver un équilibre entre les langues les plus utilisées dans la région et ainsi optimiser les possibilités de participation des membres tout en permettant l'organisation d'ateliers et d'autres activités en lien avec le Codex à l'occasion des sessions des comités régionaux de coordination.

14. Par exemple, le CCLAC utilise uniquement l'anglais et l'espagnol alors qu'il y a un pays francophone dans la région (Haïti). Le CCAFRICA utilise l'anglais, le français et le portugais, bien qu'il existe un pays hispanophone dans la région (Guinée équatoriale). Le portugais, bien qu'il ne s'agisse pas d'une langue officielle des Nations Unies, a été ajouté aux langues du CCAFRICA pour des services d'interprétation ponctuels en fonction des ressources disponibles, étant donné que plusieurs pays dans la région sont lusophones et que les conférences régionales de l'OMS pour l'Afrique suivent la même approche.

15. Indépendamment de ce qui précède, les rapports des comités régionaux de coordination sont toujours disponibles en anglais, en espagnol et en français, ainsi que dans une langue présentant un intérêt particulier pour le comité, par exemple l'arabe pour le CCNE ou le chinois pour le CCASIA.

16. Suite aux débats tenus à la vingt-neuvième session (2014) du CCEURO, à la trente-huitième session (2015) de la Commission et à la trentième session (2016) du CCEURO, le secrétariat estime que l'utilisation de la langue russe pour les services de traduction (y compris le rapport final) et d'interprétation est opportune dans le cadre du CCEURO.

17. Le coût des services de traduction et d'interprétation en langue russe financés au titre du budget du Codex est estimé à 23 000 USD. Ce montant pourrait être financé pour l'exercice biennal 2018–2019, mais ne peut pas être systématiquement garanti pour les sessions futures du CCEURO.

3. PRÉVISIONS DE DÉPENSES (2017)

18. Aucune modification ne devrait être apportée aux activités et produits figurant au Plan de travail et budget du Codex pour 2016-2017 pendant l'année civile 2017.

19. 1) *Dépenses de personnel* (y compris traitements des fonctionnaires du cadre organique et des services généraux): le poste de classe P-5 inscrit au budget vacant depuis septembre 2016 devrait être pourvu en octobre 2017 au plus tard. Les responsabilités du poste ont été assumées provisoirement par le personnel permanent et des consultants afin que le plan de travail puisse être respecté. Un fonctionnaire de classe P-4 titulaire d'un contrat à durée déterminée continuera d'assister le secrétariat dans le développement des systèmes informatiques en 2017. Un poste de classe G-4 budgétisé est devenu vacant en novembre 2016 et les fonctions ont été assurées par un consultant temporaire (compris dans *Autres ressources humaines*). Deux autres postes de classes G-5 et G-4 budgétisés resteront vacants en 2017 et les crédits correspondants seront utilisés pour financer le poste de classe P-4 de durée déterminée mentionné ci-dessus.

20. 2) *Imprévus*: il n'est pas prévu à ce jour de manifestation ou d'activité nécessitant l'utilisation de cette réserve pour imprévus.

21. 3) *Autres ressources humaines*: cette rubrique budgétaire devrait présenter un solde négatif. Comme indiqué au paragraphe 19, un consultant temporaire a été recruté afin de pourvoir un poste G-4 budgétisé vacant pour la période décembre 2016 – février 2018. De plus, d'autres consultants viendront appuyer si nécessaire des projets à court terme; les services externes en lien avec le nouveau système de mise en ligne des observations seront imputés en 2017; et des heures supplémentaires des agents des services généraux seront nécessaires pendant la session de six jours de la Commission en 2017.

22. 4) *Services communs internes*: les dépenses devraient légèrement diminuer par rapport à 2016, car il y aura moins de sessions des organes subsidiaires (2016: 17 sessions de comité; 2017: 12 sessions de comité et une session de groupe spécial) seront tenues. Néanmoins, les dépenses pour les services communs internes seront plus élevées qu'en 2016 du fait de la tenue à Genève de la session de six jours de la Commission.

23. 5) *Autres dépenses de fonctionnement* : les dépenses devraient être légèrement plus élevées qu'en 2016 du fait de la planification d'une manifestation supplémentaire pour les pays hôtes et des travaux liés à la plateforme en ligne pour les membres du Codex, mais la ligne budgétaire devrait présenter un solde globalement positif à la fin de 2017.

24. 6) *Voyages*: les dépenses devraient légèrement diminuer par rapport à 2016, moins de sessions des organes subsidiaires devant être tenues.

4. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018–2019

25. Conformément à l'article XIII.2 du Règlement intérieur de la Commission, les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2018–2019 comprennent des montants destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires ainsi que les dépenses concernant le personnel affecté au programme et d'autres coûts afférents au service de celui-ci.

26. Le budget proposé pour l'exercice biennal 2018–2019 est présenté au tableau 2 avec une croissance nominale nulle par rapport à l'exercice biennal 2016–2017. Il devra être approuvé à la réunion des organes directeurs de la FAO et de l'OMS en 2017.

27. La proposition relative aux contributions respectives de la FAO (80 pour cent) et de l'OMS (20 pour cent) a déjà été présentée dans le document **CX/EXEC 16/71/7 Add. 1**. Toutefois la ventilation des dépenses a été légèrement ajustée pour les lignes budgétaires 1) dépenses de personnel et 4) autres dépenses de fonctionnement.

Tableau 2: Proposition de budget pour 2018-2019 (en milliers d'USD)

Compte	Montant	Pourcentage
Contribution de la FAO	7 064	80%
Contribution de l'OMS	1 725	20%
1) DÉPENSES DE PERSONNEL	4 479	51%
2) IMPRÉVUS	180	2%
3) AUTRES RESSOURCES HUMAINES	900	10%
4) SERVICES COMMUNS INTERNES	1 700	19%
5) AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	780	9%
6) VOYAGES	750	9%
TOTAL DES COÛTS/DÉPENSES ESTIMÉS	8 789	100%

28. Le budget proposé pour 2018–2019 est fondé sur le plan de travail pour 2016–2017 qui est présenté à l'annexe I du document CX/EXEC 16/71/7 et couvre notamment les réunions ci-après de la Commission et des organes subsidiaires, ce qui représentera au moins 210 journées de travail (soit 48 pour cent) lors de l'exercice biennal 2018–2019:

- i) les sessions annuelles de la Commission du Codex Alimentarius (en 2018 à Rome et en 2019 à Genève);
- ii) une session annuelle ordinaire et une session annuelle de suivi du Comité exécutif (alternativement à Rome et à Genève);
- iii) les réunions des autres organes subsidiaires, y compris des comités de coordination, selon un calendrier similaire à celui arrêté pour 2016–2017. Toutefois, le Comité sur le poisson et les produits de la pêche a été ajourné *sine die* et un groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens a été créé en 2016.

29. En vue de renforcer l'efficacité, l'efficience et la stabilité générales du secrétariat, les crédits budgétaires affectés à la catégorie 1) *Dépenses de personnel* seront augmentés d'environ 240 000 USD, moyennant le transfert de ressources d'autres catégories, principalement des catégories 2) *Imprévus* et 3) *Autres ressources humaines*. Ce transfert, couplé à la portion non utilisée du budget alloué aux postes d'agents des services généraux vacants, permettra de financer deux postes de fonctionnaires du cadre organique à durée déterminée: un P-3 (webmaster) et un P-4 (systèmes d'information). Selon toute probabilité, la dépendance du secrétariat et des membres du Codex à l'égard des systèmes d'information en ligne devrait continuer de croître.

30. Le montant de la réserve pour imprévus (catégorie 2) a été ramené à 180 000 USD.

31. S'agissant de la catégorie 3) *Autres ressources humaines*, les coûts des services des consultants devraient diminuer d'environ 100 000 USD, étant donné qu'il est proposé d'augmenter les dépenses de personnel.

32. À la catégorie 4) *Services communs internes*, 30 000 USD supplémentaires ont été alloués pour assurer la couverture des frais de traduction et d'interprétation additionnels (par exemple, le russe dans le CCEURO).

33. Aucun changement important n'est prévu pour la catégorie 5) *Autres dépenses de fonctionnement*.

34. Une légère baisse de 40 000 USD est prévue pour la catégorie 6) *Voyages* en raison des modifications apportées à la politique de la FAO en matière de voyages, qui s'appliquent aussi au Secrétariat du Codex.